

IPAMAC

Parcs naturels du Massif central

Créée en 1998 dans le but de mener des projets communs, l'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC) regroupe 11 Parcs naturels régionaux et 1 Parc national :



Parc naturel régional de l'Aubrac



Parc naturel régional des Causses du Quercy



Parc naturel régional des Grands Causses



Parc naturel régional du Haut-Languedoc



Parc naturel régional Livradois-Forez



Parc naturel régional de Millevaches en Limousin



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche



Parc naturel régional du Morvan



Parc naturel régional Périgord-Limousin



Parc naturel régional du Pilat



Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne



Parc national des Cévennes

*Une expertise au service
des territoires*

L'association IPAMAC coordonne des projets concrets, expérimentaux et innovants, pour comprendre et anticiper des évolutions sociétales sur trois enjeux :

- La préservation et la valorisation de la biodiversité,
- L'attractivité des territoires,
- Le tourisme durable et l'itinérance.

L'objectif des actions est de produire des **références concrètes** qui pourront être transférées à tous les **territoires intéressés** dans le Massif central et au-delà.

*Innover et expérimenter
autour de projets partagés*

La force d'un réseau

Le Massif central fait l'unité du réseau et son identité.

Les 12 Parcs du Massif central partagent une vision et des enjeux communs, par leur situation géographique, en zone de moyenne montagne notamment.

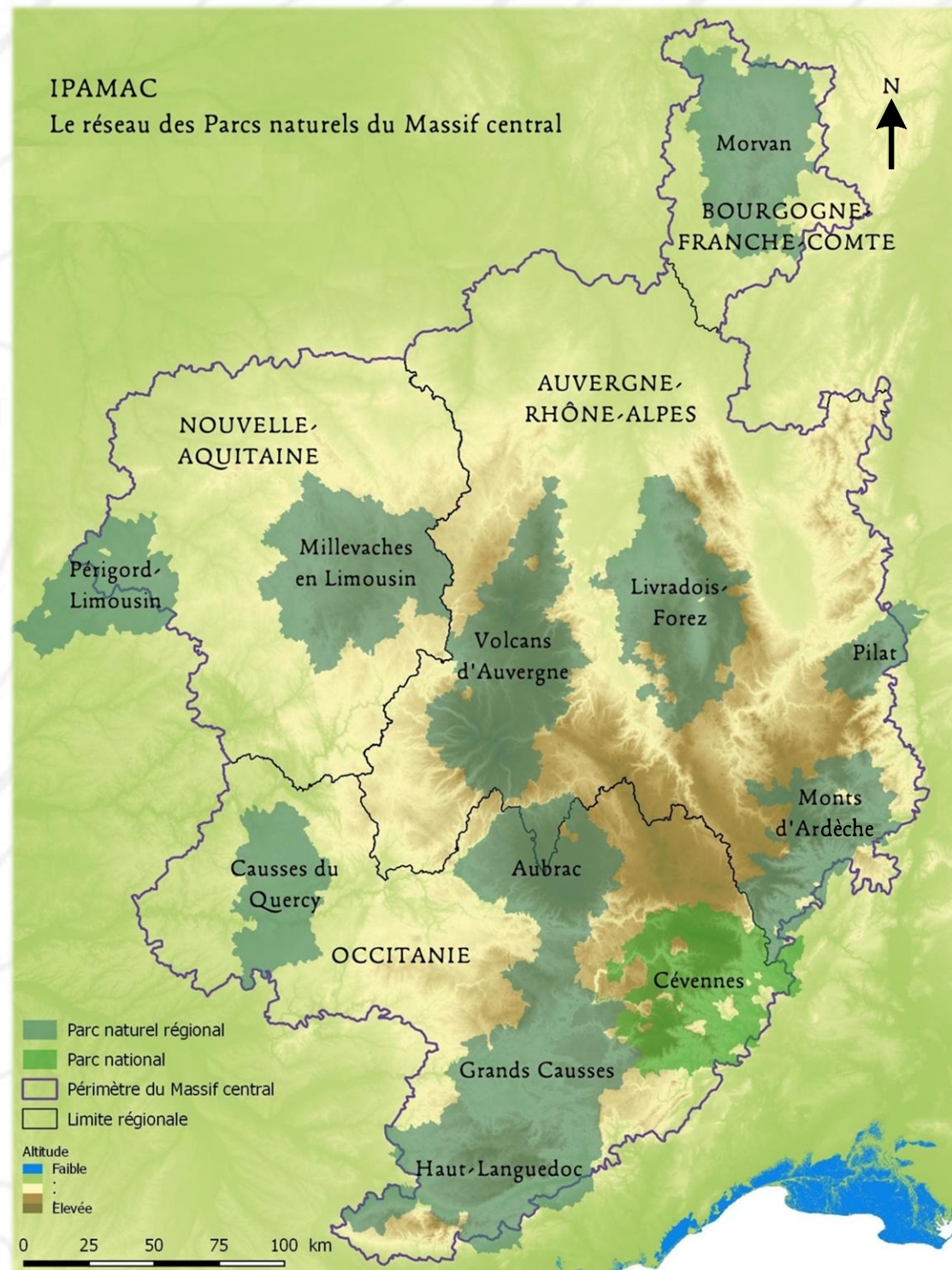
En collectif, ils mutualisent des moyens et des compétences, partagent leurs expériences, leurs connaissances et confrontent leurs idées. La force du réseau est d'expérimenter, de tester et d'en tirer les enseignements.



Par son organisation agile et laissant s'exprimer l'intelligence collective, l'IPAMAC met en œuvre des projets complexes qui ne pourraient pas voir le jour à l'échelle d'un seul territoire.

En réseau, les actions des Parcs ont un effet levier au-delà de leurs périmètres. Un travail de concertation et de diffusion avec les partenaires du Massif permet d'essaimer de nouvelles idées et actions ailleurs et de consolider l'identité « Massif central ».

Le Massif central est le plus grand espace préservé d'Europe, avec ses 12 parcs couvrant 37% de la surface du Massif.



Le Massif central en chiffres :

- 85 000 km²
(La superficie du Portugal)
- 42% de la montagne française et 15% du territoire national
- 4 régions et 22 départements
- 3,8 millions* d'habitants et 44 habitants / km²
(moyenne France 112 hab/km²)
- 3 aires urbaines de plus de 250 000 habitants (Saint-Etienne, Limoges, Clermont-Ferrand)

*INSEE, 2006

Des projets partagés

Biodiversité

L'IPAMAC agit avec les 12 Parcs pour **préserver et valoriser 3 ressources emblématiques du Massif central** qui concentrent la majorité de la biodiversité du territoire :

- **Les espaces forestiers**, à travers le programme « *Forêts anciennes* »
- **Les espaces pastoraux**, à travers le programme « *Milieux Ouverts Herbacés* »
- **Le ciel étoilé**, à travers le projet « *Trame noire* ».



Tourisme durable

Avec les 12 Parcs du Massif central, l'IPAMAC œuvre pour un **tourisme durable et accessible à tous les publics**.

Le travail mutuel sur les séjours écotouristiques, la gestion des fréquentations et les expérimentations sur les itinérances permettent de répondre aux nouveaux enjeux du tourisme.

L'IPAMAC coordonne le développement de la **Grande Traversée du Massif central à VTT** et anime le « *Laboratoire des itinérances* ».



Attractivité

L'IPAMAC mène des projets collectifs pour **valoriser et dynamiser la qualité de vie en espace rural** : exemple des projets « *Les Bistrots du Massif central* » et « *Vivre ensemble à la campagne* ».

Une étude sur les nouveaux arrivants a questionné le rôle des Parcs dans leur mission d'accueil.

La notion d'« habitabilité » est aujourd'hui au cœur des réflexions, au regard de nouveaux enjeux (changement climatique, etc.).





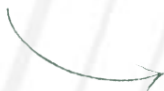
Association Inter-Parcs du Massif central IPAMAC

2 rue Benay

42410 PELUSSIN

04 74 59 71 70 / contact@ipamac.fr

Pour plus d'infos



<https://www.ipamac.fr>

Les actions de l'IPAMAC sont mises en œuvre grâce au soutien financier de :



agence nationale
de la cohésion
des territoires



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



UNION EUROPÉENNE